



John Black

Associé, Droit des sociétés

Cochef: Fonds d'investissement

.....

Toronto

(416) 862-6586

jblack@osler.com

.....

Admission au Barreau: Ontario, 1994

Domaines d'expertise

- Capital-investissement
- Droit des régimes de retraite et des avantages sociaux
- Fonds d'investissement
- Fonds d'investissement privé
- Fonds d'investissement public
- Fusions et acquisitions
- Gestion de placements
- Investissements des caisses de retraite
- Marchés financiers
- Réglementation des valeurs mobilières
- Services bancaires et financiers
- Technologies financières (Fintech)

John A. Black, associé au cabinet d'Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l. de Toronto, est coprésident du groupe de pratique Fonds d'investissement et gestion de l'actif du cabinet. Il compte plus de deux décennies d'expérience en droit des affaires, et sa pratique se concentre sur la gestion des placements et les questions de réglementation et de conformité des valeurs mobilières.

John a joué un rôle important dans de nombreuses opérations complexes de fusions et d'acquisitions dans le secteur des services financiers. Il est un conseiller de confiance pour les directeurs de placements, les caisses de retraite et d'autres investisseurs institutionnels quant aux questions stratégiques relatives aux fonds négociés en bourse, aux fonds de couverture, aux fonds communs de placement, aux fonds de capital-investissement et aux ententes de comptes gérés.

John a épaulé de nombreux lancements de fonds négociés en bourse et agi à titre de conseiller pour d'importants régimes de retraite fédéraux ou parrainés par des sociétés en matière d'investissements stratégiques dans des fonds de couverture extraterritoriaux, des fonds de capital-investissement et des programmes de comptes gérés. Il possède une vaste expérience à titre de conseiller auprès de gestionnaires de portefeuille, de courtiers et de gestionnaires de fonds pour tout ce qui concerne leurs obligations de conformité aux termes des règles canadiennes d'agrément et offre des conseils stratégiques personnalisés aux sociétés de gestion de placements américaines et internationales en relation avec leurs opérations et leurs activités commerciales au Canada.

Prix et reconnaissances

- **Chambers Canada** : *Canada's Leading Lawyers for Business* : reconnaissance relative aux fonds de placement (niveau 1) et aux fonds de placement : création de fonds
 - [John est] « un excellent avocat » qui offre une « analyse très réfléchie et une attention minutieuse aux détails. »
- **The Canadian Legal Lexpert Directory** : reconnaissance en matière de fonds d'investissement et de gestion d'actifs – Fonds d'investissement
- **Best Lawyers in Canada** : reconnaissance dans le domaine des valeurs mobilières
- **Who's Who Legal** : reconnaissance en droit des fonds privés – création (international) et fonds privés (Canada)

Qualifications

Formation

- Université Western Ontario, LL. B.
 - Université Western Ontario, B.A.
-

Langues

- anglais
-

Associations professionnelles

- Association du Barreau canadien
- Barreau de l'Ontario
- Institut des fonds d'investissement du Canada
- Association des gestionnaires de portefeuilles du Canada